33ème colloque international du CREDAF

Montrouis (Haïti)

du 30 avril au 2 mai 2018

Consentement à l'impôt et redevabilité

TABLE RONDE

Quelques Points sur le lien entre la fiscalité, la gouvernance et la croissance

Intervention FMI

(G. MPATSWE, représentant résident)

Les opinions exprimées au cours de cette Table Ronde ne représentent pas les vues du FMI et de son Conseil d'administration, mais plutôt les propres vues de l'auteur sur les questions débattues aujourd'hui.

N'étant pas spécialiste en fiscalité – mais plutôt macro économiste – mon intervention essaie de donner une perspective macroéconomique aux thèmes qui seront discutés en ateliers : l'éducation des contribuables, l'amélioration de la qualité des services aux usagers, la gouvernance et la redevabilite, et l'administration fiscale exemplaire. Ceci est d'autant plus nécessaire que la mobilisation des taxes et impôts n'est pas une fin en soi ; l'ultime objectif visé est de financer la croissance et le développement.

De manière simplifiée, **le premier lien entre la fiscalité et la croissance** est tout d'abord visible à travers le rôle que l'Etat joue dans la production des facteurs de production. L'Etat collecte des taxes et impôts pour financer par exemple l'éducation, la santé, la protection sociale (pour avoir une main d'œuvre qualifiée, en bonne santé et assurée en cas d'accident, de maladie ou de vieillesse) ou les infrastructures et les équipements (accumulation du capital).

L'efficience de ce canal de transmission entre la fiscalité et la croissance/développement dépend énormément de ***l'efficacité de la dépense publique***. Il est nécessaire de s'assurer que les recettes collectées sont effectivement utilisées à la production des biens et services publics et non à des fins personnelles (soit par la corruption, l'abus du pouvoir ou l'iniquité). Cela exige donc un état *redevable* devant ses citoyens*,* de la transparence, et une bonne gouvernance des dépenses publiques.

La production/livraison effective des biens et services publics en retour confère de **légitimité à l'état**, y compris celle de lever l'impôt, et forme une base solide à toute compagne d'éducation aux contribuables visant le renforcement du consentement à l'impôt.

Le deuxième lien est à visible à travers l'amélioration de la gouvernance en général. L'état est appelé à créer un environnement propice à promouvoir le progrès technologique, la création de richesse, la sécurité, la justice et la paix (pour ne citer que ceux-là) – qui tous peuvent être considérés comme des déterminants de ce que les économistes généralement appellent **la productivité totale de facteurs (PTF) –** c-à-d, l'accroissement relatif de la richesse (la « croissance ») qui n'est pas expliqué par un usage supplémentaire de facteurs de production.

Les administrations fiscales ont un rôle primordial à jouer dans ce cadre, notamment par leur contribution au renforcement des capacités de l'état, à l'amélioration du climat des affaires, et par conséquent à l'accroissement de la productivité totale de l'économie. Plusieurs canaux sont possibles, notamment à travers :

- *Le renforcement de la légitimité de l'état* : A l'instar des institutions en charge de la sécurité et du système de justice, les administrations fiscales sont parmi les institutions qui sont au premier plan dans l'exercice de l'autorité de l'état – et la manière dont elles exercent cette fonction est cruciale. Elles sont susceptibles d'être utilisées ou perçues comme instruments de répression politique, surtout dans des pays en situation de fragilité. Elles se doivent donc d'être <u>exemplaires</u> et <u>redevables</u> devant les contribuables. Elles doivent inspirer respect, certes, mais surtout confiance, à travers notamment l'équité et l'égalité de traitement dans l'administration des taxes et impôts. Des campagnes d'éducation, par exemple à travers l'organisation d'une <u>**semaine ou journée**</u> <u>dédiée aux contribuables</u> avec octroi **de « <u>certificats de fidélité »</u>** aux meilleurs contribuables, sont des pistes à explorer vers le renforcement de la confiance entre l'administration fiscale et ses « clients ». L'établissement des <u>**mécanismes de concertation et de dialogue**</u> régulier entre les secteurs public et privé (ainsi que les organisations de la société civile) sont notamment importants pour entre autres garantir le succès des politiques publiques et de la mise en œuvre de réformes.

- *Des innovations avec des ramifications plus larges sur la gouvernance,* telles que le recrutement par méritocratie, la gestion de la performance, le renforcement de l'audit interne et des systèmes informatiques, la lutte contre la corruption. Un exemple dans ce sens est **l'utilisation de méthodes de paiement en ligne** qui non seulement améliore les services aux contribuables, mais a aussi un impact important sur le développement du système de paiement national. L'interconnexion des réseaux entre les différentes unités d'administrations fiscales (l'impôt, la douane et leurs unités décentralisées) et l'utilisation d'**un numéro d'identification fiscal unique** par toutes les administrations financières (impôt, douanes, trésor public, organismes de marchés publics, etc.) en sont deux autres innovations à impacts importants sur la gouvernance.
- *La provision des données statistiques* et autres informations sur les activités économiques collectées par les administrations fiscales sont essentielles aux autres activités gouvernementales, telles que la planification économique, la promotion du secteur des affaires, etc.

C'est l'une de raisons pour lesquelles le **paiement de taxes et impôts** est l'un des indicateurs de « Doing Business » publié chaque année par la Banque mondiale. L'indicateur évalue notamment **:**

- Le nombre total de taxes, impôts et cotisations payés, le mode de paiement, la fréquence des paiements, la fréquence de déclaration et le nombre d'organismes concernés ;
- Le **délai** de paiement en termes de temps nécessaire à la préparation, à la déclaration et au paiement d'impôts, taxes et cotisations ;
- Les **procédures postérieures à la déclaration** telles que le temps passé à effectuer les formalités de remboursement de la TVA, le délai d'obtention du remboursement de la TVA, le temps passé à s'acquitter des formalités de contrôle de l'impôt sur le revenu des sociétés et le temps passé à effectuer un contrôle de l'impôt sur les sociétés ;
- Le **total du taux d'imposition et de cotisation** qui sert à obtenir une mesure générale du coût de l'ensemble des taxes et impôts supportés par une entreprise.

Une des raisons aussi pour laquelle le FMI, en partenariat notamment avec la banque mondiale et d'autres, ont développé l'Outil d'évaluation diagnostique de l'administration fiscale (TADAT http://www.tadat.org/French/index.html) – pour effectuer une évaluation objective de la performance du système d'administration fiscale d'un pays.